

PIECES A FOURNIR POUR L'ADMISSION EN EHPAD

- Le dossier administratif
- Le dossier médical (à remplir par le médecin traitant ou hospitalier) à retourner sous pli confidentiel
- Les documents complémentaires

Documents complémentaires

- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie du livret de famille
- Carte vitale
- Attestation de sécurité sociale
- Attestation de responsabilité civile
- Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Coordonnées de personnes à contacter

Et, si vous êtes concerné

- Photocopie de la carte de mutuelle en cours de validité
- Décision d'attribution d'APA
- Photocopie du jugement de tutelle
- Photocopie de notification d'Aide sociale
- Photocopie de la carte d'ancien combattant
- Photocopie de la carte d'invalidité
- Photocopie de la carte de don du corps
- Contrat obsèques